

# Soirée d'informations Chauffage & Rénovation

## Le réglage de mon chauffage



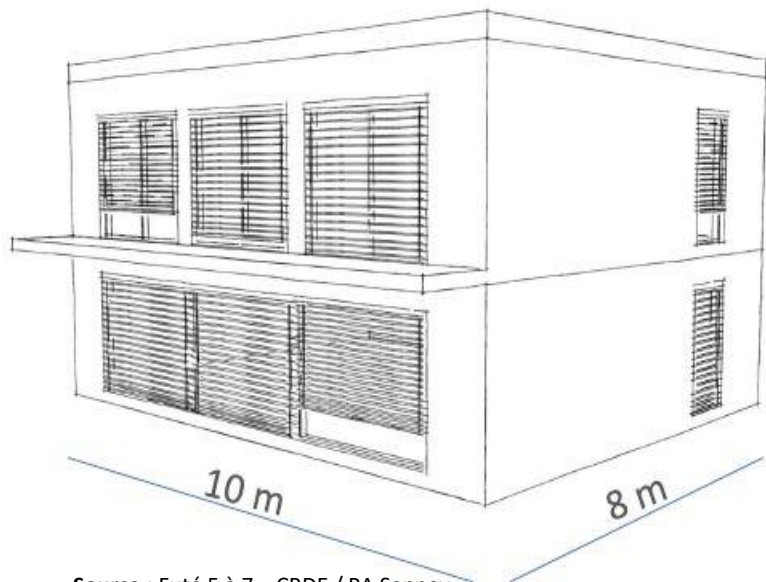
**Service de l'énergie et des forces hydrauliques**

*Guy Jacquemet – Collaborateur scientifique*

Nax, le 13 octobre 2023

# Evaluer ma consommation d'énergie

Mon bâtiment de 1970



Source : Futé 5 à 7 – CRDE / PA Seppey

Ma surface chauffée :

$$10 \times 8 \times 2 = 160 \text{ m}^2$$

Ma consommation :

3'200 litres/an de mazout

32'000 kWh/an d'électricité

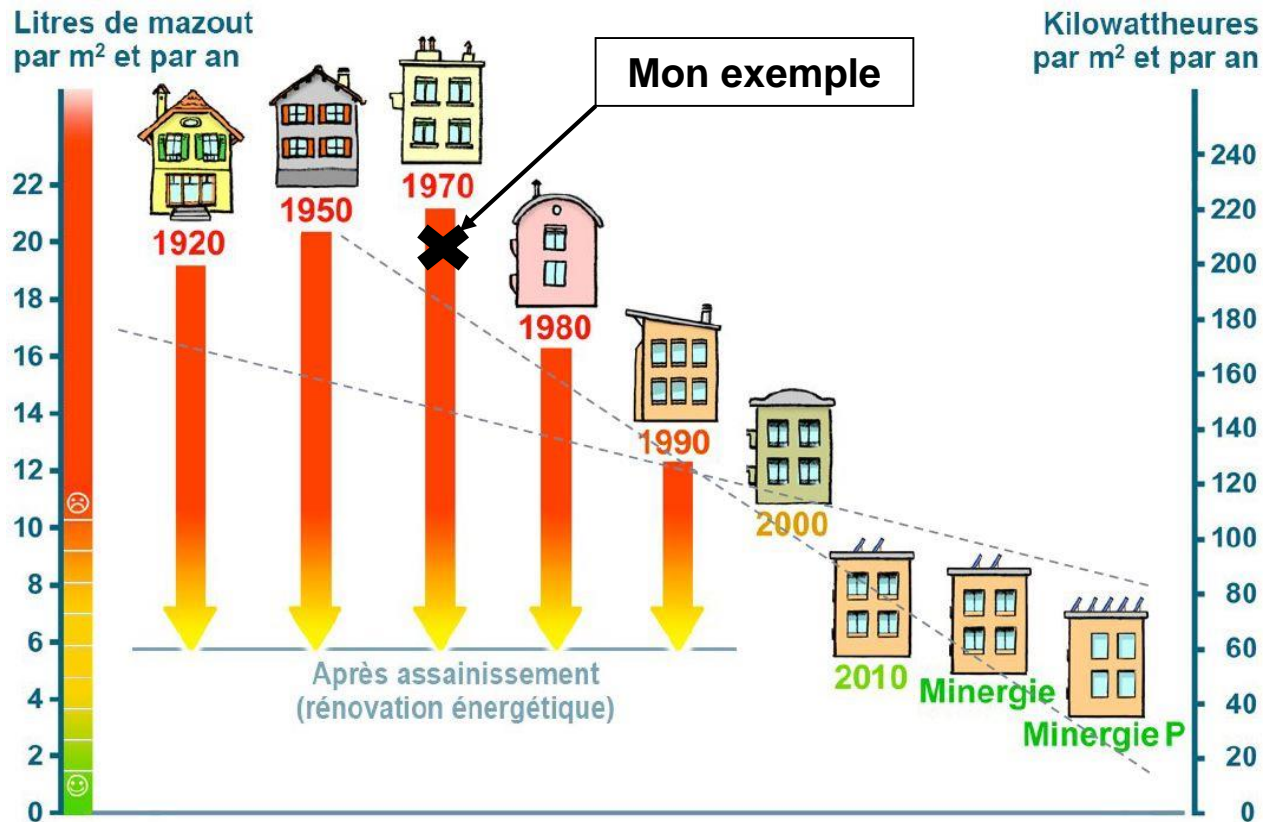
Mon indice de dépense d'énergie :

$$3'200 / 160 = 20 \text{ litres/m}^2 \text{ an}$$

$$32'000 / 160 = 200 \text{ kWh/m}^2 \text{ an}$$

1 litre de mazout  $\hat{=}$  1 m<sup>3</sup> de gaz  $\hat{=}$  10 kWh

# Evolution des besoins de chaleur au fil des années



Source : SEFH

- 70% du parc immobilier VS date d'avant les années 80.
- La consommation de ces bâtiments pourrait être **réduite de 2/3** après assainissement.
- ⚠ : les bâtiments récents peuvent consommer plus que prévu (*performance gap*), et les anciens avoir été partiellement assainis...

# Exercice : le grand potentiel d'anti-gaspillage lié à l'ECS

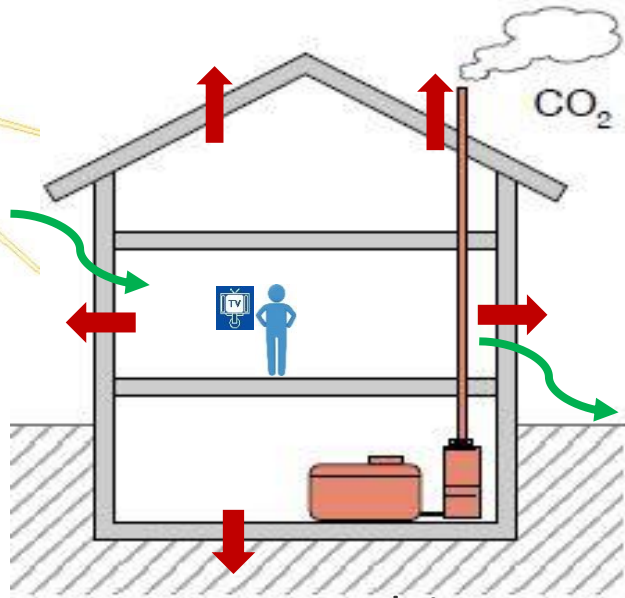
**ECS** : eau chaude sanitaire

Accès internet à l'outil **Energuid** :

[Energuid - Consommation d'eau chaude sanitaire](#)



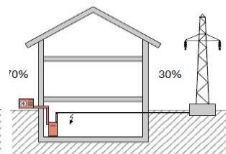
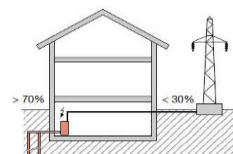
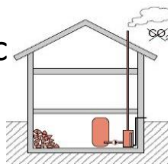
# Mieux comprendre mon chauffage



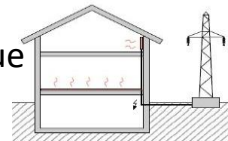
- + Apports solaires
- + Apports internes (personnes, éclairage, appareils)
- Pertes de l'enveloppe
- Pertes par ventilation naturelle ou mécanique / par infiltration

**+ Générateur de chauffage et d'eau chaude sanitaire**

Chauffage avec  
distribution  
hydraulique



Chauffage électrique  
direct !!



# Quels sont les axes où je peux agir ?

Qui ? :  Entreprise  
 Moi

- Pertes enveloppe
  - Conduites chauffage et eau chaude non isolées
  - Occupation : pièce occupée ou non ?
  - Stores/volets: apports solaires
  - Aération : principe
  - Chauffage Nuit / Jour
  - Chauffage Hiver / Eté
  - Occupation ponctuelle ?
- ✓ Demande d'offres pour isolation (subventions !)
  - ✓ Offres pour isolation des conduites
  - ✓ Chauffer seulement les pièces occupées.  
Dans les autres pièces : températures réduites !
  - ✓ Ouverts de jour – Fermés de nuit.
  - ✓ Ouvrir 5-10 min. max. – Joints portes/fenêtres !
  - ✓ Contrôler s'il y a un abaissement nocturne  
Si non : demander une adaptation du réglage.
  - ✓ Contrôler que le chauffage soit coupé en été.  
Si non : adapter le réglage.
  - ✓ **R2** ou autre : réduction (à distance si nécessaire).

# Quels sont les axes où je peux agir ?

Qui ? :  Entreprise  
 Moi

- Température ambiante ✓ Mesurer ! **1°C de moins = 7% d'économie !**
- Réglage courbes de chauffe ✓ Demander de contrôler les courbes réglées sur le régulateur : abaisser si nécessaire !
- Réglage de la température d'eau chaude sanitaire. ✓ Contrôler et régler cette température à 60°C. Selon les cas : voir avec l'entreprise...
- Réglage des débits d'eau ✓ Réduire les débits d'eau aux douches (pompeaux classes énergétiques A ou B) et aux robinets (économiseurs d'eau – réducteur de débit).
- Câbles chauffants ou pompe de circulation. ✓ Définir avec l'électricien un mode de fonctionnement adapté à vos besoins et à une démarche d'anti-gaspillage d'énergie, pour éliminer les consommations inutiles d'électricité (Pose d'une horloge) !

# Action communale sur le réglage du chauffage

- ❑ L'optimisation des réglages des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire représente potentiellement un **source très importante d'économie d'énergie** !
- ❑ Un contrôle des consignes mises en place et de leur adéquation avec vos besoins réels, réalisé par vous-même ou par un spécialiste de votre installation, vous permettra **d'éviter un important gaspillage d'énergie** !
- ❑ A notre connaissance cette action communale d'aide financière constitue **une grande première cantonale** ! Profitez-en !
- ❑ **Adhérez au programme communal et inscrivez-vous rapidement** 😊 😊



# Merci de votre attention

## Contact :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques

Avenue du Midi 7

1950 Sion

Tél. 027 606 31 00

[energie@admin.vs.ch](mailto:energie@admin.vs.ch)

Du lundi au jeudi :

08h00 – 11h30

14h00 – 16h30

Vendredi et veille de fête :

Fermeture à 16h00

Site internet : [www.vs.ch/web/energie](http://www.vs.ch/web/energie)

